



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N° 2019-02

Objet : Délibération portant constatation du report du transfert de la compétence eaux et assainissement collectif des communes vers la communauté de communes "Les Coteaux Bordelais" au 1^{er} janvier 2026

Conseillers en exercice	30	
Conseillers présents	23	
Quorum	16	
Conseillers représentés	6	L'an 2019, le 2 avril à 20h, les conseillers communautaires de la
Suffrages exprimés	/	Communauté de communes « Les Coteaux Bordelais », légalement
		convoqués se sont réunis en la Mairie de Sallebœuf, sous la présidence de
Date de convocation	27/III/2019	JEAN-PIERRE SOUBIE
Date d'affichage	27/III/2019	

Sur proposition du Président, le Conseil élit son secrétaire de séance : **Marc AVINEN**

Nom	Commune	Présent	Excusé, procuration à
Florence ALLAIS	Fargues Saint Hilaire	X	
Maryse AUBIN	Sallebœuf	X	
Marc AVINEN	Sallebœuf	X	
Axelle BALGUERIE	Tresses	X	
Alain BARGUE	Bonnetan	X	
Patrick BONNIER	Croignon	X	
Philippe CASENAVE	Carignan de Bordeaux	X	
Frédéric COUSSO	Croignon	X	
Bernard CROS	Camarsac	X	
Marie-Hélène DALIAI	Tresses		Danièle PINNA
Bertrand GAUTIER	Fargues Saint Hilaire	X	
Marc GIZARD	Carignan de Bordeaux	X	
Alexandre GUIMBERTEAU	Fargues Saint Hilaire		Frédéric COUSSO
Françoise IMMER	Pompignac		Denis LOPEZ
Alain LAFONTANA	Bonnetan		Alain BARGUE
Sylvie LIHOMET	Carignan de Bordeaux	X	
Florent LODDO	Pompignac		Maryse AUBIN
Denis LOPEZ	Pompignac	X	
Francis MASSE	Pompignac	X	
Frank MONTEIL	Carignan de Bordeaux	X	
Annie MUREAU LEBRET	Tresses	X	
Louis-Pierre NOGUEROLLES	Sallebœuf	X	
Michel ORTEGA	Camarsac	X	
Delphine PHILIPPEAU	Carignan de Bordeaux		
Danièle PINNA	Tresses	X	
Gérard POISBELAUD	Tresses	X	
Natalie ROCA	Fargues Saint Hilaire	X	
Christian SOUBIE	Tresses	X	
Jean-Pierre SOUBIE	Tresses	X	
Véronique ZOGHIBI	Carignan de Bordeaux		Frank MONTEIL

Affiché, le **05 AVR. 2019**

N° 2019-02

Objet : Délibération portant constatation du report du transfert de la compétence eaux et assainissement collectif des communes vers la communauté de communes "Les Coteaux Bordelais" au 1^{er} janvier 2026

Rapport de présentation :

Le Président informe qu'après de longs mois de discussion parlementaires, le projet de loi visant à reporter le transfert obligatoire des compétences eau et assainissement aux communautés de communes prévu au 1^{er} janvier 2020 par la loi NOTRe a été adopté le 3 août 2018 (loi 2018-702).

L'article 1^{er} de la loi précise que les communes membres des communautés de communes concernées par ce transfert obligatoire peuvent s'y opposer avant le 1^{er} juillet 2019 reportant de fait le transfert de la compétence au 1^{er} janvier 2026. La commune peut à la fois demander le report de la compétence eau et/ou de la compétence assainissement. La compétence des eaux pluviales a par ailleurs été exclue du champ du transfert obligatoire et demeure une compétence facultative.

Le Président informe que plusieurs conseils municipaux se sont prononcés en ce sens et que la minorité de blocage est constituée.

Bonnetan :	22 novembre 2018
Camarsac :	17 janvier 2019
Carignan de Bordeaux :	13 décembre 2018
Croignon :	22 février 2019
Fargues Saint Hilaire :	8 octobre 2018
Pompignac :	28 novembre 2018
Sallebœuf :	10 décembre 2018

Après avoir entendu l'exposé

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire prend acte de la position des communes en faveur du report du transfert de la compétence eaux et assainissement collectif à la Communauté de communes au 1^{er} janvier 2026.

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat
- Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Fait à Tresses, le 2 avril 2019

Le Président

Pour extrait conforme





JEAN-PIERRE SOUBIE

Bordereau de signature

2019_02



DELIBERATION_PORTANT_CONSTATATION_DU_REPORT_D U_TRANSFERT_DE_LA_COMPETENCE_EAUX_ET_ASSAINISS EMENT_COL

Signataire	Date	Annotation
ws Coteaux Bordelais, <i>Parapheur Coteaux Bordelais</i> ws	04/04/2019	
Jean-Pierre Soubie, <i>Parapheur</i> <i>Président Coteaux Bordelais</i>	04/04/2019	  Certificat au nom de JEAN PIERRE SOUBIE (COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX BORDELAIS), émis par CERTEUROPE ADVANCED CA V4, valide du 04 juil. 2018 à 10:47 au 26 août 2020 à 00:00.
<i>Parapheur Coteaux Bordelais</i> ws		

Dossier de type : Actes // sigpresident